



**Fiche d'inscription stages vacances scolaires  
"jeunes de 9 à 13 ans"**

Animateur : Keren-Sarah AMSILI

NOM du jeune (*en capitales*) : ..... PRENOM du jeune: .....

Date de naissance du jeune : .....

Adresse du jeune : .....

Téléphone fixe : du père..... de la mère.....

Téléphone mobile: du père..... de la mère.....

Adresse email : du père..... de la mère.....

Je soussigné(e) : Madame / Monsieur (*rayez la mention inutile*) Nom et prénom: .....

**désire inscrire mon enfant au stage:** (*rayez la mention inutile*)

- du 23 au 27 octobre 2017, de 10h à 13h (15 h)

- du 30 octobre au 3 novembre 2017, de 10h à 13h (15h)

- du 26 au 29 décembre 2017, de 10h à 13h (12 h)

- du 19 au 23 février 2018, de 10h à 13h (15h)

- du 16 au 21 avril 2018, de 10h à 13h (15h)

- du 23 au 27 avril 2018, de 10h à 13h (15h)

- du 9 au 13 juillet 2018, de 10h à 13h (15h)

au rée-de chaussée du 3 rue de Neuilly 94120 Fontenay-sous-Bois

Tarif: **12h: 141,96 euros** (*possible en 2 fois sans frais*) - matériel compris (*travail sur papier adapté à la technique*)

**15h: 177,45 euros** (*possible en 3 fois sans frais*) - matériel compris (*travail sur papier adapté à la technique*)

**25h: 295,75 euros** (*possible en 3 fois sans frais*) - matériel compris (*travail sur papier adapté à la technique*)

**Important : Cette inscription ne sera enregistrée qu'accompagnée:**

- de la fiche d'inscription dûment remplie
- des chèques établis à l'ordre de « Ateliers Keren-Sarah »
- d'une attestation d'assurance couvrant les activités extra-scolaires de l'enfant (\*)
- de l'autorisation de sortie
- de l'autorisation parentale
- du document droit à l'image
- des conditions générales de ventes paraphées sur les 2 premières pages et remplies et signées en dernière page.

Les jours de stage auxquels votre enfant ne pourra pas assister ne seront pas remboursés.

En cas d'annulation de la part des Ateliers Keren-Sarah et si les cours ne peuvent pas être assurés par un remplaçant, les sommes versées seront intégralement remboursées au prorata des séances annulées.

Le taux de pénalités de retard de paiement est de 10% à la deuxième séance. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

En cas de refus de votre chèque par la banque, les frais de banque du compte de Catherine Amsili - Ateliers Keren-Sarah vous seront comptabilisés.

(\*) **Extrait des CGV concernant l'assurance:** Le Client s'oblige à souscrire, pour la durée de la prestation, une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice du Prestataire.

**Important: Extrait des CGV concernant les produits utilisés:** Le Client s'engage à prendre connaissance de la liste des produits mis à disposition par le Prestataire pour les besoins de la prestation et à s'assurer qu'il ne souffre pas d'une allergie à l'un d'eux.

**A renvoyer à :**

Mme Amsili

Ateliers Keren-Sarah

42 rue Maurice Barthélémy

94120 Fontenay sous Bois

Le ..... à .....

**Signature des parents:**